

B.73 - Ma/mp

DossierINTERNE

C i r c u l a i r e

INTERETS ETRANGERS

A l'heure qu'il est, notre pays assume la représentation des intérêts de 16 Etats, dans 6 pays. A Cuba, la Suisse est puissance protectrice de 11 Etats: les Etats-Unis et 10 pays d'Amérique latine ayant rompu leurs relations diplomatiques avec le Gouvernement de la Havane suivant une recommandation de l'Organisation des Etats Américains (OAS).

La liste des 16 mandats est donnée ci-après, dans l'ordre chronologique de leur acceptation par le Conseil Fédéral.

<u>Intérêts de:</u>	<u>en:</u>	<u>Date d'acceptation</u>
Roumanie	Espagne	10. 5.1946
Philippines	Bulgarie	24. 2.1950
Iran	Israël	19. 2.1958
Etats-Unis d'Amérique	Cuba	6. 1.1961
Argentine	Cuba	10. 2.1962
Portugal	Sénégal	16. 8.1963
Guatemala	Cuba	
Grande-Bretagne	Guatemala	23. 8.1963
Honduras	Cuba	13. 1.1964
Chili	Cuba	17. 8.1964
Brésil	Cuba	17. 8.1964
Equateur	Cuba	17. 8.1964
Uruguay	Cuba	24. 9.1964
Venezuela	Cuba	12.11.1964
Colombie	Cuba	2.12.1964
Haïti	Cuba	16.12.1964

La Suisse est encore chargée de la représentation diplomatique et de la défense de tous les intérêts de la Principauté de Liechtenstein auprès de toutes les puissances étrangères. Le Département Politique Fédéral n'agit alors que conformément aux instructions générales et particulières que lui communique la Principauté; il peut refuser d'intervenir. On est en présence d'une création tout à fait originale du droit international.

Le 7 janvier 1965.

ZL

